

ÉVALUER LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Orateurs : **Corinne BLACHIER-POISSON**, Présidente d'Amgen France | France, **Olivia FRAIGNEAU**, Ancienne Présidente de l'InterSyndicale Nationale des Internes - ISNI | France, **Isabelle LAFFONT**, Doyenne de la Faculté de médecine Montpellier-Nîmes | France, **Rémi SALOMON**, Président de la Conférence des Présidents de CME de CHU | France

Débat animé par **Frédéric THOMAS**, Associé chez Roland Berger | France

D'une évaluation de connaissances à une évaluation de compétences incluant des composantes comportementales

L'évaluation des formations en santé a évolué de manière significative, passant d'une évaluation centrée sur les connaissances à une évaluation des compétences, englobant aptitudes, savoir-faire, et savoir-être des étudiants dans le domaine médical et paramédical. La formation continue, tout au long de la carrière des professionnels de santé, s'est également imposée comme cruciale face aux évolutions thérapeutiques et à la multiplicité des situations rencontrées par les professionnels. Par ailleurs, les compétences en communication, en management, ou encore l'empathie doivent être maîtrisées pour garantir la qualité des soins et la collaboration au sein des équipes médicales.

Cependant, le temps limité pour former les professionnels de santé pose un défi, demandant une hiérarchisation entre l'acquisition de nouvelles connaissances et le développement de compétences humaines et interpersonnelles. Cette évolution marque un changement fondamental dans la manière dont les professionnels de santé sont formés et évalués, en reconnaissant l'importance des compétences comportementales jusqu'alors considérées comme secondaires.

L'évaluation des formations garantit la qualité, la pertinence et l'efficacité du système de santé

L'évaluation de la formation des professionnels de la santé est essentielle pour garantir l'efficacité du système de santé. Cette démarche nécessite une approche holistique, intégrant les sciences humaines, l'ouverture à la santé publique, et l'adaptation aux nouvelles pratiques professionnelles, notamment le travail en équipe en milieu urbain et la reconnaissance de parcours moins linéaires en milieu hospitalier. L'évaluation de la formation est donc considérée comme prioritaire, puisqu'elle impacte la démographie médicale et la réponse aux besoins changeants de la population. Cependant, dans un contexte de pénurie de professionnels de santé, la question de l'augmentation du numerus clausus occupe une place significative dans le débat public. De nombreuses questions clés sont alors mises au second plan : les besoins actuels et futurs de la population, les compétences à développer ou encore les envies des futurs professionnels de santé.

Faire évoluer la formation prépare les professionnels du soin aux transformations du système de santé

L'évaluation de la formation des professionnels de santé doit tenir compte des transformations majeures du système de santé, notamment de l'impact des avancées technologiques. Ces nouvelles technologies font évoluer non seulement la formation, mais aussi les pratiques médicales et les interactions avec les patients. L'intelligence artificielle (IA) est devenue un élément incontournable dans certaines disciplines comme la radiologie ou l'anatomopathologie. Cependant, il est essentiel de réfléchir à comment utiliser l'IA de manière bénéfique pour libérer du temps médical et ainsi favoriser la relation humaine avec les patients.

L'articulation entre le patient, la technologie et le professionnel de santé nécessite d'être pensée pour créer des combinaisons pertinentes et efficaces. Pour autant, il est important de ne pas surestimer les avantages de l'IA et de s'assurer que le système numérique est prêt à supporter ces nouvelles technologies. En résumé, la formation doit évoluer pour préparer les professionnels de la santé à tirer parti de ces transformations tout en préservant l'importance cruciale de la relation patient-médecin.

Les conséquences systémiques de la formation des professionnels de santé

L'évaluation de la formation des professionnels de santé entraîne des conséquences majeures sur le système de santé. Elle implique deux leviers importants de transformation du système de santé : la territorialisation de l'offre de formation et l'universitarisation des formations paramédicales. En ouvrant les terrains de stage pour les étudiants en médecine et en favorisant l'interprofessionnalité, la formation peut contribuer à lutter contre les inégalités d'accès aux soins. L'universitarisation des filières paramédicales, telles que le Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA), assure la cohérence des formations avec les problématiques de santé. En effet, les professionnels sont appelés à se spécialiser au domaine d'intervention de leur choix. Ces domaines sont définis sur la base des enjeux et besoins du système de santé. En somme, l'évaluation de la formation ne se limite pas à développer les compétences individuelles, elle a un impact structurel en favorisant une approche territoriale, interprofessionnelle et axée sur les besoins réels des patients.